

RAPPORT DE GESTION 2020

Votre assureur en bref

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Cette activité fait l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité fédérale de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Raison sociale

Caisse-maladie de la vallée d'Entremont société coopérative

Statut juridique

Société coopérative

Siège social

Orsières

Conseil d'administration

Président	M. Maurice Thétaz
Vice-président	M. Mathieu Sarrasin
Secrétaire	Mme Françoise Darbellay
Administrateurs	M. Florent Fellay
	M. Serge Gabioud

Responsable de gestion

Karine Reuse

Organe de révision externe

Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
1003 Lausanne

Chiffres-clés

		2020	2019
Résultat annuel	CHF	2 065 755	1 346 626
Nombre d'assurés AOS		4281	4202
Total du bilan	CHF	14 369 301	12 997 359
Chiffre d'affaire brut de l'assurance obligatoire des soins (LAMal)	CHF	15 681 143	16 012 204
Provisions totales pour sinistres non-liquidés	CHF	3 080 501	3 659 606
en % des prestations nettes d'assurance		21,8%	24,5%
Total des fonds propres LAMal	CHF	8 803 938	6 576 184
en % des primes brutes		56,1%	41,1%

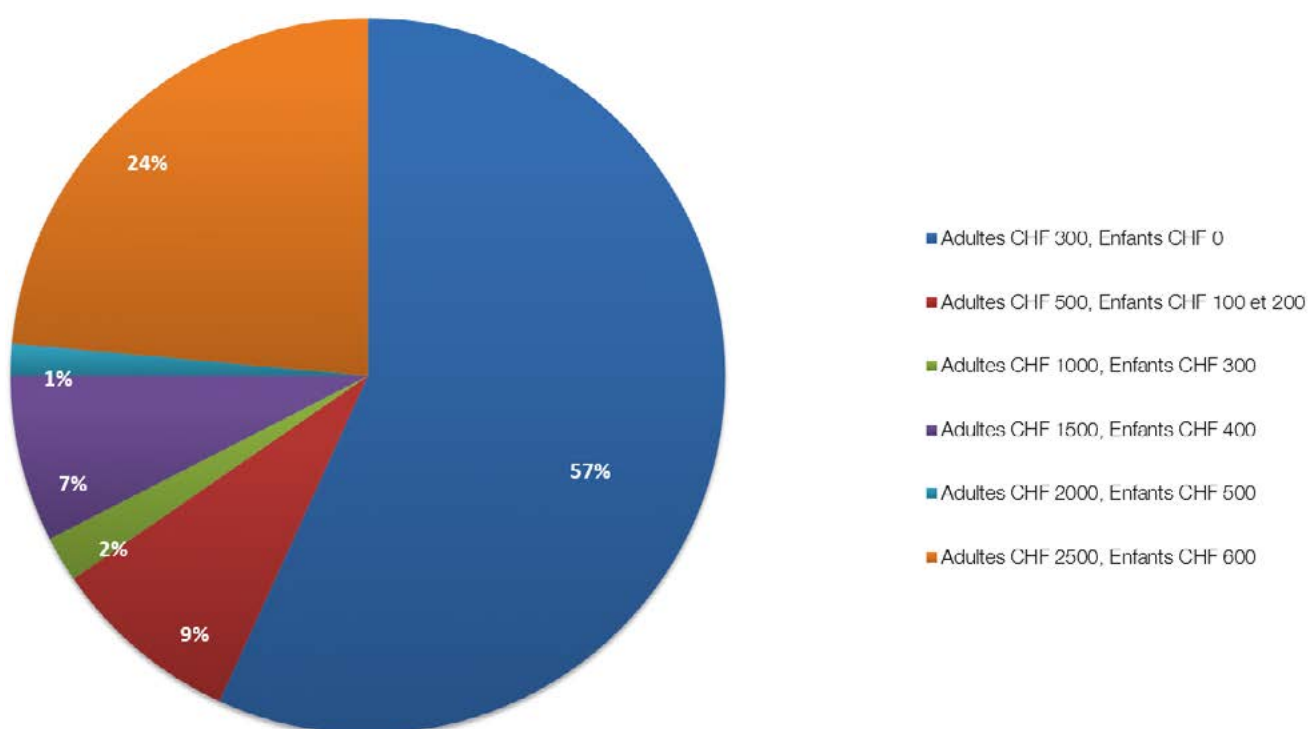
Faits et chiffres

Effectif d'assurés

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a connu en 2020 une légère hausse d'effectif. En effet, 79 membres se sont affiliés à celle-ci pour atteindre désormais 4281 assurés contre 4202 en 2019, soit une augmentation de 1,9%.

Effectif moyen	2020
Hommes	1517
Femmes	1780
Enfants	983
Nombre d'assurés total	4281

Répartition de l'effectif par franchises

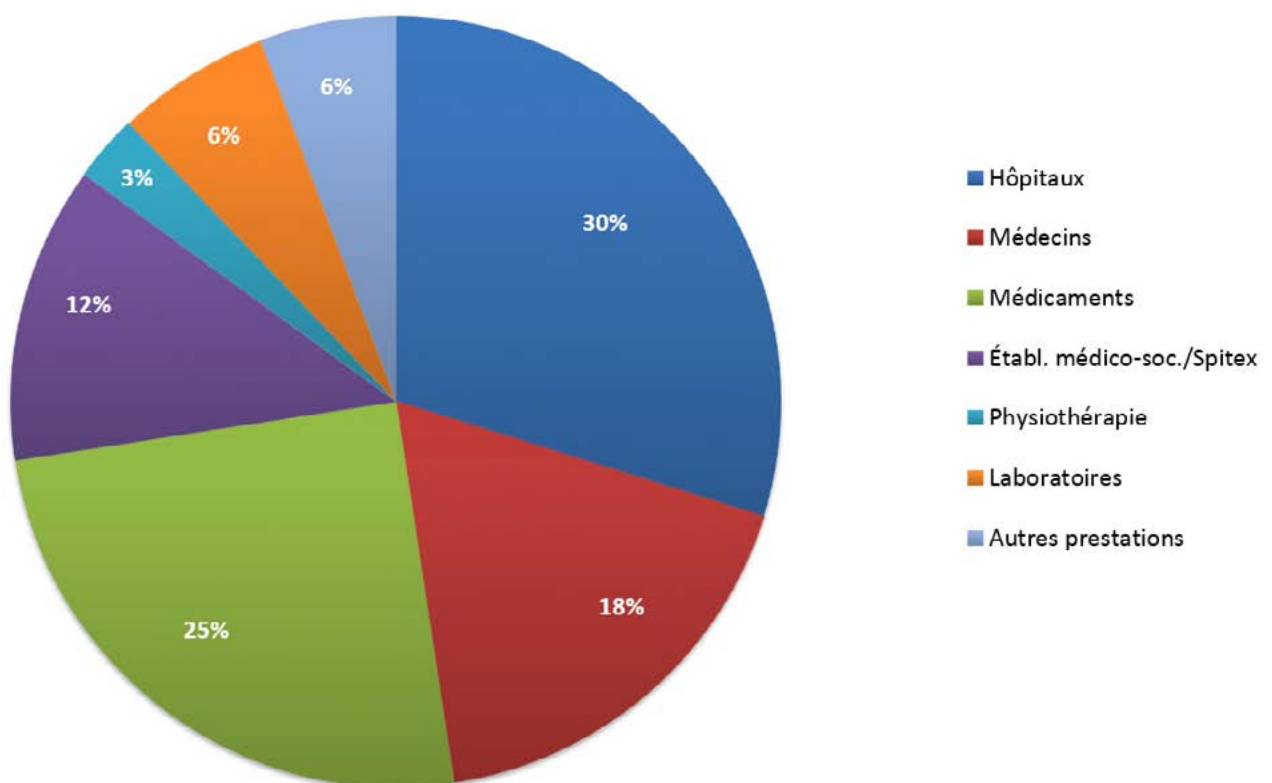


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2020
Hôpitaux	4 883 041
Médecins	2 906 649
Médicaments	4 087 678
Établissements médico-sociaux / Spitex	2 041 680
Physiothérapie	461 311
Laboratoires	1 056 581
Autres prestations	934 090
Total des prestations	16 371 030

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 73% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

Depuis 2019, la responsabilité du bureau et la coordinateur avec le Groupe Mutuel est scindée en deux :

- La responsabilité du bureau d'Orsières et des relations avec la clientèle a été transmise à Mme Karine Reuse, déjà employée par le groupe Mutuel sur le site d'Orsières.
- Le mandat d'administrateur-délégué de la CMVEO a été confié à M. Serge Gabioud.

Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

En 2020, le Conseil d'administration de la Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a été rémunéré à hauteur de CHF 48'510.–, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 29'000.–.

La direction générale étant déléguée au Groupe Mutuel, le Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la commission de rémunération et de nomination, la rémunération de la Direction générale. Ces frais sont ensuite refacturés aux membres et aux partenaires du Groupe Mutuel.

En 2020, la rémunération totale des membres de la Direction s'est élevée à CHF 99'646.– (salaire de base, prestations de prévoyance et d'autres indemnités).

Rapport d'activité

Au chapitre des bonnes nouvelles de l'année, le Conseil d'administration de la CMVEO tient à féliciter sincèrement sa responsable d'agence, Mme Karine Reuse, qui a brillamment réussi le brevet fédéral de spécialiste en assurance maladie. Toutes nos félicitations.

A noter également la venue au monde le 23 décembre 2020 de Tanguy Tornay, fils de notre employée Christel. Cordiale bienvenue et félicitations aux heureux parents.

Avec l'appui de la société Nanoxi de Sion, spécialiste en informatique, la CMVEO s'est dotée d'un tout nouveau système informatique, intégrant un calculateur de primes, primordial pour épauler les employées de l'agence. A consulter sur www.cmveo.ch

Un support publicitaire a été mis en place pour plusieurs clients de notre caisse-maladie. Désirant soutenir les talents sportifs de notre région, le CMVEO a conclu un contrat de sponsoring avec les athlètes suivants :

Darbellay Delphine, ski alpin

Lattion Serge, ultra- trail

Gabioud Jules-Henri, ultra-trail

Gabioud Candide, ultra-trail

Boisset Arnaud, ski alpin

Rausis Yann, free ride

Pralong Candide, ski de fond

Vous pourrez les trouver sur notre site internet et à travers les nombreux articles de presse qui rapportent leurs exploits.

Gestion des capitaux

Rétrospective

L'année 2020 a débuté dans la continuité de 2019. Les banques centrales ont poursuivi leur politique monétaire expansionniste et les marchés ont connu un plus haut historique en février. Puis, de manière spectaculaire, le coronavirus s'est invité hors de Chine et les premiers confinements ont été décrétés en Europe début mars. La liquidité des marchés s'est effondrée, aucun type d'actif n'a pu se targuer de représenter une «valeur refuge» puisque même les fonds immobiliers suisses, les obligations de qualité et le pétrole se sont retrouvés en profonde déprime. Une intervention massive de la Réserve fédérale américaine, le début du déconfinement en Chine et des plans de soutiens étatiques inédits ont contribué à éviter une récession encore plus profonde par la suite. Avec l'avènement des vaccins, le monde est passé en quelques mois d'un mode «panique» face à l'inconnu à un mode «espoir». L'année sous revue s'est révélée constituer un exercice de tous les superlatifs.

Perspectives

L'arrivée prochaine de plusieurs vaccins devrait accélérer la réouverture de l'économie et engendrer un rattrapage de la consommation, l'épargne «forcée» des ménages étant significative. Les banques centrales vont continuer à être accommodantes et les Etats ont voté des plans de soutien massifs, allant jusqu'à verser de l'argent directement aux particuliers les moins fortunés. Toutefois cette situation de potentielle sortie de crise se heurte à une évidence: le principal carburant de la hausse des marchés actions en 2020 a été l'endettement. Les déficits des gouvernements utilisés pour soutenir les entreprises et les ménages sont de grande ampleur, et la concomitance des baisses des entrées fiscales pourrait limiter la capacité des gouvernements à répondre à de futurs chocs économiques. Quant à stopper ces politiques monétaires et budgétaires exceptionnelles, il ne faut pas y songer à court terme: l'économie réelle est à l'arrêt, les faillites des petites entreprises augmentent et les inégalités sociales se creusent. La pandémie continuera à laisser ses marques durant quelques trimestres.

En 2020, le rendement des placements de la Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont est de 3,02%, tandis que la performance de la stratégie de placement retenue se situe à 2,33%.

Rapport financier

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a atteint un chiffre d'affaires net de 15,4 millions de francs, soit une baisse de 2,4% par rapport à l'année 2019.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à 13,9 millions de francs, en baisse de 6,2% par rapport à l'année précédente. A ce montant se soustraient Fr. 579 105.- de dissolution de la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

En diminution des charges, il faut également mentionner le montant de 0,9 million de francs reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs ; dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève ainsi à Fr. 324,90.

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élèvent à 0,87 million de francs pour l'exercice 2020 en baisse de 9,7% par rapport à 2019. Le coût annuel par assuré passe de Fr. 229,20 en 2019 à Fr. 203,10 pour l'année 2020.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé une perte nette de Fr. 17 760.-, ce montant tient compte d'une attribution de Fr. 162 000.- à la provision sur risques liés aux placements de capitaux.

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2020 un bénéfice de 2,1 millions de francs, montant intégralement attribué aux réserves.

RAPPORT FINANCIER

9	Compte de résultat
10	Bilan
11	Tableau des flux de trésorerie
12	Tableau de variation des fonds propres
Annexes aux comptes 2020:	
13	Principes comptables et méthodes d'évaluation
15	Compte de résultat par domaine d'activité
16	Explications relatives au compte de résultat
18	Explications relatives au bilan
20	Autres indications
21	Proposition d'utilisation du résultat
22	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2020	2019
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	15 372 581	15 748 562
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	- 13 865 354	- 14 788 745
Variation des provisions techniques	8	579 105	280 394
Compensation des risques entre assureurs		941 946	900 288
Autres charges d'assurance		- 75 379	- 48 903
Total des charges de l'assurance		- 12 419 682	- 13 656 966
Frais de gestion et d'administration	3	- 869 384	- 963 216
Résultat technique de l'assurance		2 083 515	1 128 380
Autres produits financiers		51	64
Autres charges financières		- 19 069	- 16 732
Produits sur les placements en capitaux	4	278 442	383 259
Charges sur les placements en capitaux	4	- 115 184	- 117 346
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		- 162 000	- 31 000
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		- 17 760	218 245
Résultat de l'exercice		2 065 755	1 346 626

Bilan

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Actifs en CHF			
Placements de capitaux	5	5 449 663	5 278 783
Immobilisation corporelles		1	1
Comptes de régularisation	6	1 264 798	1 196 282
Créances	7	994 121	768 008
Liquidités		6 660 718	5 754 285
Total des actifs		14 369 301	12 997 359

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Passifs en CHF			
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		8 253 711	6 187 957
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		227	227
Fonds propres		8 253 938	6 188 184
Provisions techniques pour propre compte	8	3 080 501	3 659 606
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	550 000	388 000
Comptes de régularisation	10	68 080	64 438
Dettes	11	2 416 782	2 697 132
Fonds étrangers		6 115 363	6 809 176
Total des passifs		14 369 301	12 997 359

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2020	2019
Résultat	2 065 755	1 346 626
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 82 311	- 207 602
Amortissements / revalorisations sur les créances	9 000	- 13 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	- 579 105	- 280 394
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	162 000	31 000
Augmentation / diminution des créances	- 235 113	141 279
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	- 68 516	- 402 317
Augmentation / diminution des dettes	- 280 350	42 783
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	3 642	- 21 827
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	995 002	636 546
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 88 569	- 42 686
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	- 88 569	- 42 686
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	906 433	593 860
Liquidités état initial 01.01.	5 754 285	5 160 425
Liquidités état final 31.12.	6 660 718	5 754 285
Variation des liquidités	906 433	593 860

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Réserves indemnités journalières LAMal	Réserves assurances obligatoires des soins (AOS)	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2019	227	4 841 331	1 346 626	6 188 184
Répartition du résultat de l'année précédente	-	1 346 626	- 1 346 626	-
Fonds propres au 01.01.2020	227	6 187 957	-	6 188 184
Résultat annuel			2 065 755	2 065 755
Fonds propres au 31.12.2020	227	6 187 957	2 065 755	8 253 938

Annexe aux comptes 2020

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements. Si aucune valeur actuelle n'est connue ou ne peut être déterminée, les placements sont exceptionnellement comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché. L'analyse a lieu annuellement en utilisant une base de données externe qui se fonde sur des transactions similaires sur le marché (CIFL).

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque boucllement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du boucllement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Produits									
Primes brutes	15 681 143	16 012 204	-2.1%	-	-	0.0%	15 681 143	16 012 204	-2.1%
Diminution des cotisations	- 77 039	- 44 404	73.5%	-	-	0.0%	- 77 039	- 44 404	73.5%
Primes de réassurance	- 235 217	- 240 183	-2.1%	-	-	0.0%	- 235 217	- 240 183	-2.1%
Contributions à la réduction des primes	2 712 467	2 610 324	3.9%	-	-	0.0%	2 712 467	2 610 324	3.9%
Contribution à la promotion de la santé	- 20 549	- 20 170	1.9%	-	-	0.0%	- 20 549	- 20 170	1.9%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 2 712 467	- 2 610 324	3.9%	-	-	0.0%	- 2 712 467	- 2 610 324	3.9%
Autres produits d'exploitation	24 243	41 114	-41.0%	-	-	0.0%	24 243	41 114	-41.0%
Primes acquises pour propre compte	15 372 581	15 748 562	-2.4%	-	-	0.0%	15 372 581	15 748 562	-2.4%
Charges									
Prestations	- 16 371 030	- 17 184 987	-4.7%	-	-	0.0%	- 16 371 030	- 17 184 987	-4.7%
Prestations du réassureur	280 667	154 518	81.6%	-	-	0.0%	280 667	154 518	81.6%
Variation des provisions techniques pour propre compte	579 105	280 394	106.5%	-	-	0.0%	579 105	280 394	106.5%
Participations	2 225 009	2 241 724	-0.7%	-	-	0.0%	2 225 009	2 241 724	-0.7%
Autres charges d'assurance	- 75 379	- 48 903	54.1%	-	-	0.0%	- 75 379	- 48 903	54.1%
Compensation des risques	941 946	900 288	4.6%	-	-	0.0%	941 946	900 288	4.6%
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	- 12 419 682	- 13 656 965	-9.1%	-	-	0.0%	- 12 419 682	- 13 656 965	-9.1%
Frais de gestion et d'administration	- 869 384	- 963 216	-9.7%	-	-	0.0%	- 869 384	- 963 216	-9.7%
Total charges d'exploitation	- 13 289 066	- 14 620 182	-9.1%	-	-	0.0%	- 13 289 066	- 14 620 182	-9.1%
Résultat technique de l'assurance	2 083 515	1 128 380	84.6%	-	-	0.0%	2 083 515	1 128 380	84.6%
Autres produits financiers	51	64	-20.0%	-	-	0.0%	51	64	-20.0%
Autres charges financières	- 19 069	- 16 732	14.0%	-	-	0.0%	- 19 069	- 16 732	14.0%
Produits sur les placements en capitaux	278 442	383 259	-27.3%	-	-	0.0%	278 442	383 259	-27.3%
Charges sur les placements en capitaux	- 115 184	- 117 346	-1.8%	-	-	0.0%	- 115 184	- 117 346	-1.8%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	- 162 000	- 31 000	422.6%	-	-	0.0%	- 162 000	- 31 000	422.6%
Produits exceptionnels	-	-	0.0%	-	-	0.0%	-	-	0.0%
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	- 17 760	218 245	n/a	-	-	0.0%	- 17 760	218 245	n/a
Résultat de l'exercice	2 065 755	1 346 626	53.4%	-	-	0.0%	2 065 755	1 346 626	53.4%

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2020	2019	Variation
Primes brutes	15 681 143	16 012 204	- 331 061
Primes de réassurance	- 235 217	- 240 183	4 966
Primes rétroactives	- 14 264	4 224	- 18 489
Amortissement sur cotisations	- 53 775	- 61 628	7 853
Variation de la provision "Ducreire"	- 9 000	13 000	- 22 000
Contributions à la réduction des primes	2 712 467	2 610 324	102 143
Contribution à la promotion de la santé	- 20 549	- 20 170	- 379
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 2 712 467	- 2 610 324	- 102 143
Autres produits d'exploitation	24 243	41 114	- 16 871
Total	15 372 581	15 748 562	- 375 981

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2020	2019	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 16 371 030	- 17 184 987	813 956
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	2 225 009	2 241 724	- 16 715
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 14 146 021	- 14 943 263	797 242
Part des prestations des réassureurs	280 667	154 518	126 150
Total	- 13 865 354	- 14 788 745	923 391

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2020	2019	Variation
Frais de personnel	- 48 517	- 44 574	- 3 942
Publicité et marketing	- 8 601	- 18 160	9 560
Frais d'exploitation divers	- 1 051 397	- 1 045 457	- 5 941
Indemnités de gestion perçues ^(*)	239 131	144 975	94 156
Total	- 869 384	- 963 216	93 832

(*) CMVEO perçoit, dans le cadre de la convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA conclue avec Groupe Mutuel Assurances GMA SA, des indemnités de gestion.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie

en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	67 600	- 293	67 307
Obligations et autres titres à revenu fixe	56 165	- 39 302	16 863
Actions	6 198	- 2 811	3 387
Autres placements	148 479	- 72 778	75 700
Total	278 442	- 115 184	163 257

Résultats par catégorie

en CHF

Terrains et constructions	2020	2019	Variation
Produits	33 600	33 600	-
Charges	- 293	- 25 948	25 654
Réévaluations	34 000	- 37 000	71 000
Résultat	67 307	- 29 348	96 654

Obligations et autres titres à revenu fixe	2020	2019	Variation
Intérêts	27 196	32 220	- 5 025
Bénéfices réalisés	-	2 083	- 2 083
Pertes réalisées	- 5 453	- 3 010	- 2 442
Bénéfices non réalisés	28 969	31 901	- 2 931
Pertes non réalisées	- 33 757	- 20 307	- 13 450
Charges sur capitaux	- 93	- 430	337
Résultat	16 863	42 456	- 25 593

Actions	2020	2019	Variation
Dividendes	5 328	5 382	- 54
Bénéfices réalisés	141	4 737	- 4 596
Pertes réalisées	-	-	-
Bénéfices non réalisés	729	4 632	- 3 903
Pertes non réalisées	- 2 781	- 30	- 2 751
Charges sur capitaux	- 30	-	- 30
Résultat	3 387	14 721	- 11 334

Autres placements	2020	2019	Variation
Produits	19 596	24 182	- 4 585
Bénéfices réalisés	7 953	7 962	- 9
Pertes réalisées	- 8 796	- 8 250	- 546
Bénéfices non réalisés	120 930	236 561	- 115 631
Pertes non réalisées	- 59 625	- 11 675	- 47 949
Charges sur capitaux	- 4 358	- 10 696	6 338
Résultat	75 700	238 083	- 162 383

Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux
en CHF

	Valeur de marché au 31.12.2020	Valeur de marché au 31.12.2019	Variation
Terrains et constructions	532 000	498 000	34 000
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 872 746	2 670 110	202 636
Actions	188 063	109 882	78 181
Instruments financiers dérivés sur actions	2 582	-	2 582
Actions	190 645	109 882	80 763
Liquidités	155 390	435 381	- 279 991
Placements collectifs	1 698 863	1 564 270	134 593
Instruments financiers dérivés	19	1 140	- 1 121
Autres placements	1 698 882	1 565 410	133 472
Total	5 449 663	5 278 783	170 880

Instruments financiers dérivés sur actions : il s'agit d'options put avec comme sous-jacent des indices boursiers, à savoir 2 contrats SMI.

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2020		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	19	-	19
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
Total		19	-	19

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2019		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	-	-
Opérations à terme - couverture	USD	1 140	-	1 140
Total		1 140	-	1 140

6 Comptes de régularisation actif
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Intérêts courus	11 000	13 907	- 2 906
Compensation des risques à recevoir	1 030 822	1 031 019	- 197
Primes à facturer	16 811	27 968	- 11 157
Autres actifs transitoires	206 165	123 389	82 775
Total	1 264 798	1 196 282	68 516

7 Créances
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	676 839	672 123	4 717
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 96 000	- 87 000	- 9 000
Autres assureurs	280 667	154 518	126 150
Impôts anticipés	3 727	3 608	119
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	1 902	-	1 902
Autres créances	24 004	24 760	- 756
Créances coûts de tests COVID-19	102 982	-	102 982
Total	994 121	768 008	226 113

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2020 se montent à CHF 111 646.

8 Provisions techniques pour propre compte
en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2019	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	3 754 606	517 105	3 237 501
Provisions pour sinistre non liquidés réassurance	- 95 000	62 000	- 157 000
Total	3 659 606	579 105	3 080 501

Variation des provisions techniques pour propre compte **579 105**

9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Taux de provisionnement déterminé	10.11%	7.33%	
Placements de capitaux	5 449 663	5 278 783	170 880
Provision nécessaire	550 000	388 000	162 000
Provision au bilan	550 000	388 000	162 000

10 Comptes de régularisation passif
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Autres passifs transitoires	68 080	64 438	3 642
Total	68 080	64 438	3 642

11 Dettes
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	804	704	100
Primes encaissées d'avance	1 390 891	1 513 115	- 122 224
Comptes de passage ⁽¹⁾	605 837	598 493	7 344
Réassureur ⁽³⁾	235 217	240 183	- 4 966
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	163 452	314 257	- 150 805
Subsides	20 581	30 380	- 9 798
Total	2 416 782	2 697 132	- 280 350

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

⁽³⁾ Le poste "Réassureur" comprend principalement des montants dus à Mutuel Assurance Maladie SA.

Autres indications

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 28 avril 2021.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que CMVEO a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA:	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Assurances GMA SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Mutuel Assurance Maladie SA:	Contrat de réassurance

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée des délégués

en CHF	2020	2019
Résultat de l'exercice	2 065 755	1 346 626
Résultat	2 065 755	1 346 626
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	- 2 065 755	- 1 346 626
Solde du résultat à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
Caisse-maladie de la vallée d'Entremont société coopérative, Orsières

Lausanne, le 26 avril 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Caisse-maladie de la vallée d'Entremont société coopérative, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 9 à 21) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

